

Session du 23 septembre 2013 – Séance du vendredi 27 septembre
Rapport annuel du CODERPA
Intervention de Dominique Olivier

Monsieur le président, cher-e-s collègues,
Monsieur le président du CODERPA,
Mesdames et messieurs les membres du CODERPA,

Je voudrais en premier lieu saluer Monsieur GIRARD ainsi que l'ensemble des membres du Comité pour le travail exemplaire réalisé cette année encore par le CODERPA. Votre expertise et vos propositions sont toujours écoutées avec une grande attention par mes collègues et moi-même.

En tant que vice-présidente au Logement, j'ai été, vous le comprendrez, tout particulièrement attentive à vos analyses et recommandations en matière d'habitat.

Cette question est en effet au cœur des préoccupations des personnes vieillissantes. La possibilité de vivre jusqu'à la fin de sa vie dans sa maison ou son appartement, au milieu de ses meubles et souvenirs, est un souhait que nous exprimons tous. La plupart des personnes âgées redoutent avec beaucoup d'appréhension l'hypothèse de devoir un jour emménager dans une maison de retraite.

C'est pourquoi la recherche active d'alternatives au tout domicile et au tout établissement constitue depuis plusieurs années un des axes forts de la collaboration entre le département et le CODERPA, ainsi que d'autres partenaires tels que MMH ou la CARSAT.

La résidence accompagnée de Cirey-sur-Vezouze, qui a pu accueillir ses premiers résidents durant l'été, est une concrétisation exemplaire des partenariats que nous construisons en ce sens. D'autres résidences suivront dans chacun des 6 territoires du département, et au-delà, d'autres alternatives sont étudiées par le groupe Habitat du CODERPA. Je tiens à souligner encore une fois que c'est grâce à votre expertise et par votre implication efficace, que nous pouvons construire ensemble des réponses adaptées aux besoins de chacun.

Je vous remercie.